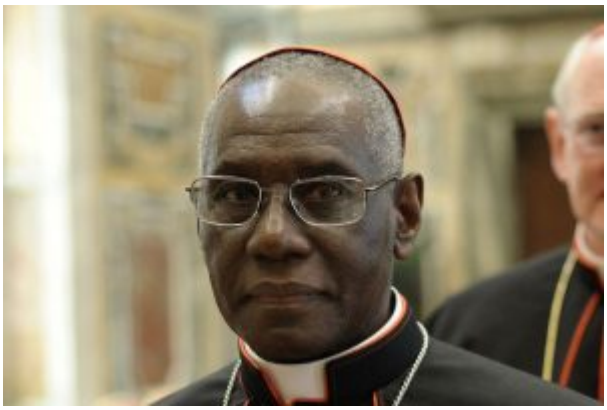
Le pape accepte la renonciation du cardinal Robert Sarah

21/02/2021 à 12h48



Le pape François a accepté, samedi 20 février, la démission du cardinal Robert Sarah, préfet de la Congrégation du culte divin et de la discipline des sacrements, pour raison d'âge. Conservateur sur le plan liturgique, souvent présenté comme un opposant au pape, le cardinal a nourri ces dernières années des relations en dents de scie avec le pape François.

www.la-croix.com

A relire :

Cardinal Sarah : "Peuple de France, retourne à tes racines !"

Cardinal Sarah : « La défense de l'immigration repose sur une mauvaise interprétation des Évangiles par les prêtres et les évêques »